

## Accidents impliquant un hyménoptère

*Selon l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC)  
2004-2012, France métropolitaine*

### Source de données et sélection des accidents impliquant un hyménoptère dans EPAC 2004-2012

Les accidents avec recours aux urgences impliquant un hyménoptère ont été décrits à partir des données 2004 à 2012 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC) en France métropolitaine. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, du fait que le nombre de services d'urgence participant à la collecte est limité (sur plus de 600 en France).

La sélection a porté sur les produits impliqués ou ayant causé la lésion : T1500 « Guêpe », T1502 « Abeille, bourdon », T1598 « Autre insecte précisé » et T1599 « Insecte, non précisé ». En raison de certaines imprécisions de codage des produits, cinq variables ont été créées à partir du texte descriptif de l'accident pour identifier les mots : *abeille*, *guêpe*, *bourdon*, *frelon* et *hyménoptère*. Si aucun de ces mots n'apparaissait dans le descriptif et que le codage du produit était imprécis, les cas ont été classés dans une variable *insecte autre*.

### Résultats

Parmi les 957 215 accidents de la vie courante (AcVC) de la base EPAC 2004-2012, on recense : 9 762 AcVC impliquant un insecte selon la définition ci-dessus, parmi lesquels 3 425 mentionnent un hyménoptère.

Ces 3 425 se décomposent comme suit :

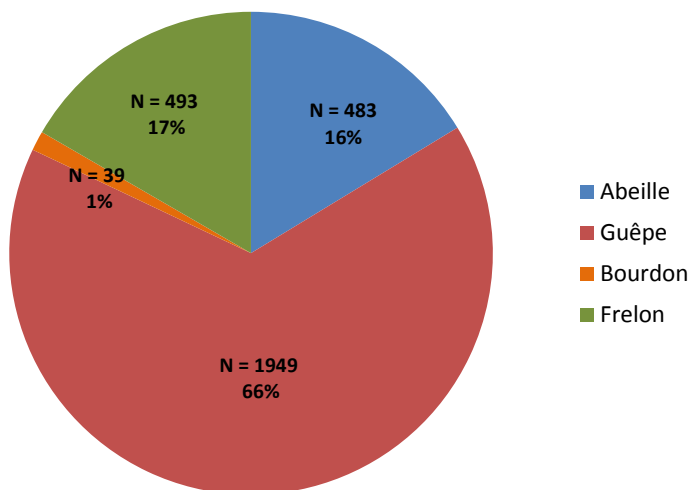
- 483 AcVC impliquant une *abeille*
- 1 949 AcVC impliquant une *guêpe*
- 39 AcVC impliquant un *bourdon*
- 493 AcVC impliquant un *frelon*
- 461 AcVC impliquant un *hyménoptère* (sans autre précision)

Les AcVC impliquant un hyménoptère sont donc peu fréquents : 0,4 % des AcVC de la base EPAC 2004-2012. Dans 87 % des cas (2 964 sur 3 425), l'espèce d'hyménoptère est connue : abeille, guêpe, bourdon ou frelon. La répartition de ces 2 964 accidents est représentée figure 1. Dans les deux tiers des cas, il s'agit de guêpes, 1 fois sur 6 des frelons et d'abeilles, et seulement 1 % de bourdons.

Plus de 9 fois sur 10 (93 %), il s'agit de piqûres : 93 % pour les abeilles, 93 % pour les guêpes, 74 % pour les bourdons et 97 % pour les frelons. Quelle que soit l'espèce d'hyménoptère, les accidents surviennent majoritairement pendant la période estivale, juillet-août et jusqu'en septembre pour les frelons (cf. figure 2). Les accidents impliquant un hyménoptère concernaient davantage les hommes que les femmes avec un sex-ratio de : 1,68 pour les abeilles ; 1,42 pour les guêpes ; 1,44 pour les bourdons ; 1,92 pour les frelons.

La proportion d'hospitalisation parmi les accidents impliquant un hyménoptère était de : 6 % pour les abeilles ; 7 % pour les guêpes ; 0 % pour les bourdons et 15 % pour les frelons. A titre de comparaison, le taux d'hospitalisation moyen pour AcVC dans EPAC est de 12 %. Selon ces données, les accidents impliquant une abeille, une guêpe ou un bourdon apparaissent moins souvent graves que ceux dus à un frelon.

**Figure 1 :** Répartition des accidents impliquant un hyménoptère, EPAC 2004-2012, France métropolitaine.



**Figure 2 :** Répartition des accidents impliquant un hyménoptère selon le mois de l'année, EPAC 2004-2012, France métropolitaine.

